

# Le défi des SIC : prendre en compte la pluralité de l'économie pour rendre compte de la diversité culturelle

Eric Dacheux

## ► To cite this version:

Eric Dacheux. Le défi des SIC : prendre en compte la pluralité de l'économie pour rendre compte de la diversité culturelle. Revue française des sciences de l'information et de la communication, Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication, 2013, <https://rfsic.revues.org/303>. <sic\_01180373>

HAL Id: sic\_01180373

[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_01180373](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01180373)

Submitted on 26 Jul 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le défi des SIC :

### Prendre en compte la pluralité de l'économie pour rendre compte de la diversité culturelle

*Ce texte est un pré print*

*Pour citer la version définitive : Dacheux E., « Prendre en compte la pluralité de l'économie pour rendre compte de la diversité culturelle », RFSIC, N°2. <https://rfsic.revues.org/303>*

#### **Introduction**

Plus l'économie se globalise et plus la question de la diversité culturelle se pose avec acuité. Des citoyens, des organisations, des États critiquent une globalisation économique qui tend à unifier les modes de vie en proposant un modèle unique de développement économique. Dès lors, tout naturellement, les études en SIC - Paul Rasse en témoigne dans ce numéro - éclairent ce jeu d'uniformisation/résistances culturelles. Elles le font de plusieurs manières : en examinant comment le système capitaliste génère une « idéologie de la communication » mondialisée (Breton, Proulx, 1989), en analysant les jeux d'alliance et d'oppositions entre les différentes industries de la communication (Bouquillon, Combes 2007), en étudiant les impacts d'une cybertechnologie mondialisée sur les pratiques culturelles nationales (Olivéri, 2011), en montrant comment la mondialisation des réseaux de communication complique singulièrement les questions de cohabitations culturelles (Nowicki, 2010), etc. Ces recherches, qu'elles se réclament de l'anthropologie de la communication ou de l'économie politique de la communication, sont nécessaires. Sont-elles suffisantes ? Non, car l'économie n'est pas uniquement, n'est pas totalement, capitaliste. L'économie est, elle-même, plurielle. C'est pourquoi, il y a place, selon nous, au sein des SIC, pour des études des stratégies de communication des communautés entendant préserver leur différence culturelle en s'appuyant sur des pratiques économiques alternatives. Pour comprendre ce point de vue, il convient de préciser ce que nous entendons par « diversité culturelle » et « sciences de l'information et de la communication », (première partie), de définir le cadre théorique nous permettant de soutenir l'idée d'une économie plurielle (deuxième partie), avant d'illustrer notre proposition théorique par un exemple concret : celui de l'économie solidaire (troisième partie). Certes, il n'est pas très courant de faire de l'économie - fusse-t-elle solidaire - un objet d'étude pour les SIC. Pourtant, si l'on veut bien considérer que la communication est une relation d'échange, l'économie est un objet d'étude tout à fait légitime en SIC. Par exemple, « l'Essai sur le don » de Mauss (1923) montre que si les sociétés primitives connaissent l'échange marchand, cet échange est inclus et subordonné à un ensemble de règles sociales régissant les

échanges entre les tribus. Règles qu'un lecteur attentif de Mauss, C. Lévi Strauss, tentera de définir dans "Les structures élémentaires de la parenté" (1946). Or, on l'oublie souvent, cette théorie des échanges, le père du structuralisme la place sous le signe de la communication : les relations entre les sexes, étant, comme le langage, une des « modalités d'une grande fonction de communication » (Lévi Strauss, 2010, p. 128). Cette approche communicationnelle de l'économie qui, après tout, n'est que la juste réciproque des approches économiques de la communication qui font flores (Hermès, 2006), se limitera ici aux liens qu'il convient d'explorer entre diversité culturelle et pluralité de l'économie.

### **I- Diversité culturelle et SIC : essai de définition**

Nous ne cherchons pas, dans cette première partie, à figer le sens des concepts utilisés, mais au contraire, dans une démarche de construction d'un débat intellectuel, nous nous efforçons de préciser notre propos pour permettre une réelle confrontation critique.

La diversité culturelle ne vise pas uniquement la préservation des productions artistiques ou des patrimoines remarquables des différentes civilisations, elle concerne aussi la pluralité économique. En effet, comme l'explique Laure Anghel analysant la convention de l'Unesco signée en 2005, « Trois grands axes sous-tendent la défense de la diversité culturelle : économique (résistance au nivellement et à l'appauvrissement produit par la mondialisation, soutien au développement), juridique (renforcement du droit de la culture), éthique et moral (développement de la coopération et de la solidarité internationale) » (2009, p. 114).

La communication est formidablement ambivalente d'une part parce qu'elle mélange inextricablement dimension normative et fonctionnelle (Wolton, 1997). D'autre part, parce qu'elle entrecroise trois dimensions : le politique, l'économie et le symbolique (Dacheux, 2010). C'est cette ambivalence qui fait toute la richesse de la communication et justifie son intérêt scientifique. Les SIC sont les sciences qui ont pour objet de comprendre cette ambiguïté. Plus précisément, les SIC n'étudient pas « les » outils de communications, mais le processus de communication, « la » communication. Il s'agit donc, pour les SIC, de restituer toutes les dimensions (symboliques, politiques, économiques) d'une communication humaine qui, au niveau des individus comme à celui de la société, est ontologiquement ambivalente. Elles le font avec une double spécificité : penser ensemble l'information et la communication, intégrer les différentes approches disciplinaires qui la nourrissent dans un cadre d'intelligibilité interdisciplinaire.

Ainsi, les enjeux économiques de la diversité culturelle d'un côté, la nécessité de penser la dimension économique de la communication de l'autre, poussent, presque naturellement, les SIC à interroger les rapports entre globalisation économique uniformisante et revendications culturelles spécifiques. Reste, cependant, à affiner un peu plus l'analyse en restituant à l'économie toute sa

pluralité, ce qui conduit, du coup, à rendre compte de la diversité des logiques économiques soutenant, dans la vie quotidienne, les pratiques culturelles.

## **2. La pluralité de l'économie : une réalité anthropologique et historique**

Le marché est une réalité empirique ancienne. Il existe, selon A. Caillé et J.L. Laville, des études attestant l'existence de marchés en Chine, sept siècles avant Jésus-Christ. Du coup, comme le soulignent ces auteurs, « *L'existence d'un marché faiseur de prix est beaucoup plus ancienne que ne le croyait Polanyi* » (2007, p. 87). Pourtant, comme le font remarquer ces deux auteurs, ces travaux historiques ne font, en réalité, que renforcer un des grands apports de l'auteur de "La grande transformation" : la distinction entre marché et démocratie. La seconde ne naît pas du premier, même si les penseurs libéraux ont conceptualisé ensemble ces deux notions. Surtout, l'existence ancienne du marché, ne remet pas fondamentalement en cause la distinction centrale que fait Polanyi entre la place de marché (le lieu des échanges physiques) et le marché autorégulateur (la fiction néoclassique à la base de la théorie orthodoxe). Le marché, institution permettant la fixation d'un prix par le jeu de l'offre et de la demande, est une réalité empirique ancienne et universelle, mais le marché n'est pas le seul mode de régulation des échanges et il n'a pas toujours été le mode dominant de régulation des échanges. Reprenons rapidement ces deux points en nous appuyant sur deux auteurs Karl Polanyi et Fernand Braudel.

**-L'échange économique ne se réduit pas à l'échange marchand.** Dans "La grande transformation", Polanyi (1983) identifie, en plus du marché, trois grands modes de régulation des échanges économiques :

-la réciprocité qui « joue surtout en ce qui touche l'organisation sexuelle de la société, c'est-à-dire la famille et la parenté » (p. 76) .

-la redistribution. « Si le principe de réciprocité est énormément facilité par le système institutionnel de symétrie [...], c'est le modèle institutionnel de centralité, présent jusqu'à un certain point dans tous les groupes humains qui rend compte de la collecte, de l'emmagasinement et de la redistribution des biens et des services » (p. 78)

-l'administration domestique. Il s'agit de « produire pour son propre usage ». (p. 83-84). Faisons l'hypothèse que l'on peut ajouter un autre mode de régulation économique où les échanges entre acteurs ne sont pas dirigés par un principe utilitariste, ce mode de régulation mis en avant par B. Eme et J. L Laville (1995) à travers la notion « d'espace public de proximité », c'est justement la délibération démocratique.

**-Plusieurs types d'économie co existent même si le capitalisme domine.** Pour Fernand Braudel qui n'aimait guère Polanyi, l'économie est également plurielle puisque le capitalisme, analyse-t-il dans les trois tomes de « Civilisations matérielle et capitalisme », repose sur une économie de

marché qui elle-même repose sur une « économie du rez-de-chaussée » ou « civilisation matérielle ». Dans ce même ouvrage, il démontre que la domination du système capitaliste n'est en rien le fruit d'une quelconque naturalité. Selon lui, l'économie devient un secteur dominant de la société (par rapport, à la culture ou à la politique) au fur et à mesure que l'économie de marché puis le capitalisme se développent en invisibilisant une grande partie de la « civilisation matérielle » : « En Europe [...], l'économie en développement rapide a pris assez souvent le pas sur les autres secteurs à partir du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle, plus sûrement encore à partir du XVI<sup>e</sup> ; elle les a obligés à se définir par rapport à elle et cette primauté qui s'affirme, nul doute que ce ne soit une des racines de la modernité précoce de l'étroit continent » (Braudel, 1979, T2 p. 409).

Au fond, au terme de ces deux premières parties, nous pouvons résumer d'une phrase notre propos : pour penser toutes les dimensions de la diversité culturelle, les SIC doivent s'appuyer sur une vision plurielle de l'économie. Cette proposition théorique conduit à poser question de la diversité des approches en SIC. Malgré leur pertinence et l'abondance de leur travaux ni l'anthropologie de la communication ni l'économie politique de la communication ne peuvent suffire à rendre compte des dynamiques complexes d'uniformisation/résistances culturelles accompagnant la globalisation économique. Seule, la prise en compte des théories et pratiques économiques alternatives permet de compléter les études existantes en s'intéressant à des objets qu'une focalisation unique sur les dynamiques du capitalisme ne permet pas de voir. Parmi ces objets, il nous semble que l'économie solidaire – définie comme l'ensemble des engagements citoyens visant à démocratiser l'économie (Laville 2010) - soit l'un des plus heuristiques...

### **3. Une illustration heuristique : l'économie solidaire, une pratique économique alternative qui contribue à préserver la diversité culturelle**

Nous voulons, dans cette dernière partie, donner une illustration concrète de la portée heuristique de la proposition théorique contenue dans les deux premières. La prise en compte de la pluralité économique permet de mieux saisir la spécificité de certaines formes de militantisme qui visent à préserver des communautés culturelles en développant des formes alternatives d'économie. C'est le cas de nombreux mouvements militants qui cherchent, dans l'économie solidaire, un modèle de développement économique qui respecte la spécificité de leur territoire et de leur mode de vie. L'économie solidaire (ES) se définit volontiers comme étant une « utopie en acte ». Un ensemble d'initiatives qui, de la finance solidaire au commerce équitable en passant par les systèmes d'échanges locaux, entend promouvoir une « économie du lien », durable et démocratique (Laville, 2011). Regroupées dans un réseau mondial créé par des militants du Sud, les acteurs de l'économie solidaires font eux-mêmes le lien entre économie solidaire et diversité culturelle comme en atteste

cette déclaration :

*« Nous, citoyens et citoyennes membres d'organisations populaires, paysannes et autochtones, de femmes, de jeunes; d'organisations syndicales, entrepreneuriales, coopératives, communautés de travail, micro entreprises, groupes d'Église, organisations non gouvernementales, groupes écologiques et technologiques, réseaux de développement, regroupements d'initiatives d'économie sociale et coalitions, provenant de trente-deux pays et réunis à Lima, Pérou, du 1er au 4 juillet 1997, déclarons que: (...)*

*-La solidarité en économie est un levier pour: rendre possible le développement de chaque personne et lui permettre d'assumer sa responsabilité dans la mise en œuvre d'activités socialement utiles; renforcer la capacité des communautés à garantir l'équité; promouvoir un partage plus égalitaire des ressources de la planète dans une perspective de développement durable, de respect de la vie et **de la diversité culturelle**, et de démocratisation; (...)<sup>1</sup> »*

Présente dans tous les continents, l'ES prend partout des formes différentes. Ne serait-ce que parce que le Nord n'est pas le Sud : le poids de l'État n'est pas identique, la question agricole ne se pose pas dans les mêmes termes et surtout le développement de l'économie de marché n'est pas au même stade. Du coup, l'ES prendra des contours et des noms reflétant ces particularismes locaux. Par exemple, au Québec, marqué par une forte tradition d'entreprises coopératives et le développement de fonds de pensions syndicaux soutenant les entreprises communautaires, on parlera volontiers d'économie sociale. En Amérique du Sud, la critique de l'impérialisme américain et l'influence profonde de la théologie de la libération sur les mouvements populaires issus de la société civile expliquent pourquoi le terme « économie populaire et solidaire » est souvent employé, etc.

S'incarnant dans des territoires différents qu'elle cherche à développer, l'ES prend, nécessairement, des noms divers qui reflètent des formes singulières. Mais cette diversité n'est pas simplement imposée par le contexte local, elle est due à la nature même de l'ES. L'ES repose sur l'idée qu'il n'y a pas de développement profitant à l'ensemble d'une communauté sans organisation démocratique de cette communauté, sans participation effective de chacun. Or, la démocratie participative est, par nature, une démocratie ouverte, non figée. Il n'y a donc pas une bonne manière, universelle et atemporelle, de prendre des décisions collectives. Ainsi, au niveau international, l'ES s'incarne dans des initiatives nombreuses et variées qui contribuent à la pluralité des modes du développement territorial<sup>2</sup> et, s'opposant au modèle capitaliste occidental, préserve alors la diversité des cultures. Le

---

<sup>1</sup> Extrait de la Déclaration de Lima du Réseau international de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS), c'est nous qui soulignons.

<sup>2</sup> Comme en témoigne l'introduction de l'ES dans la constitution même de la Bolivie et de l'Équateur. Dans ce dernier pays, l'article 283 de la Constitution de 2008 précise : « *Le système économique est social et solidaire; il reconnaît l'être humain comme sujet et fin; il vise une relation dynamique et équilibrée entre société, État et marché, en harmonie avec la nature; il a pour objectif de garantir la production et la reproduction des conditions matérielles et immatérielles qui permettent le "Buen Vivir"* »

cas le plus emblématique étant certainement celui de la Bolivie. Dans ce pays, soumis à une cure libéralisme aiguë, éclate, en avril 2000, une « guerre de l'eau », qui sera suivie, en 2003, par une « guerre du gaz ». Ces deux mouvements sociaux ont en commun de faire le lien entre économie et ethnie, puisque pour les leaders indigénistes de ces mouvements, dont le futur président Evo Morales, la frontière entre les élites favorisées par une libéralisation économique détenant tous les pouvoirs et des groupes pauvres exclus de la vie politique recoupe étroitement celle entre population « blanche » et « indigène ». Du coup, l'accession, le 18 décembre 2005, de Evo Morales à la présidence du pays se traduira par l'élaboration d'une nouvelle constitution qui fait explicitement le lien entre la nécessité de reconnaître une économie solidaire et la préservation du mode de vie des communautés indigènes (Hillekamp, 2010). Lien qui sera aussi établi explicitement dans un autre pays d'Amérique du Sud : l'Équateur. Dans ce dernier pays, l'article 283 de la Constitution de 2008 précise : « *Le système économique est social et solidaire; il reconnaît l'être humain comme sujet et fin; il vise une relation dynamique et équilibrée entre société, État et marché, en harmonie avec la nature; il a pour objectif de garantir la production et la reproduction des conditions matérielles et immatérielles qui permettent le "Buen Vivir"* ».

Ainsi, la diversité des modes de bien vivre fait donc partie intégrante de la diversité culturelle. Et, si, comme le rappelle avec force Dominique Wolton « La diversité culturelle est une condition du développement économique », (2004, p. 372), on peut, symétriquement, soutenir en s'appuyant sur les deux exemples que nous venons d'évoquer que : seule la préservation de la diversité des modèles de développement économique semble en capacité de garantir la diversité culturelle.

\*\*\*

Les sciences de l'information et de la communication doivent intégrer simultanément la dimension politique, économique et symbolique des relations humaines. C'est cette intégration dans un cadre d'intelligibilité interdisciplinaire qui permet de rendre compte de la globalité (mais non de la totalité) de la diversité culturelle. Cette dernière ne se réduit pas à la multiplicité des langues, des folklores et des productions artistiques, elle inclut la préservation des différentes conceptions du bien vivre. Or, ce bien vivre se nourrit de la production, de la consommation et des échanges de biens et de services économiques. Étudier empiriquement la diversité des pratiques visant à préserver sa culture, nécessite alors d'appréhender la pluralité des pratiques économiques. Pour mieux comprendre la diversité culturelle, les sciences de l'information et de la communication devraient mieux prendre en compte la pluralité de l'économie.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Laure Anghel, « La place des droits culturels dans la Convention de l'Unesco sur la diversité culturelle », in J. Nowicki (coord.), *La cohabitation culturelle*, Cnrs éditions, Paris, 2009.

Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, Économie et capitalisme*, trois tomes, Armand Colin, 2<sup>e</sup> ed, Paris, 1980.

Philippe Bouquillon, Yolande Combes (dir.), *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Philippe Breton, Serge Proulx, *L'explosion de la communication*, La découverte, 1989.

Eric Dacheux (Coord.), *La communication*, Paris, Cnrs éditions, 2010

Eric Dacheux, Daniel Goujon, *Principes d'économie solidaire*, Paris, Ellipses, 2011.

Bernard Eme. Jean-Louis Laville, « Economie plurielle, économie solidaire ». *Mauss*, n°4, 1995.

Hermès, *Edgar Morin aux risques d'une pensée libre*, Hermès N°60, Cnrs éditions, Paris, 2011.

Hermès, *Économie et communication*, N°44, Cnrs éditions, Paris, 2006.

A.S Fall., L. Favereau L., G. Larose (dir.), *Le Sud et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005.

Isabelle Hillenkamp, « Économie solidaire et démocratisation de l'économie, l'enjeu de la publicisation. Éclairages bolivien », in Dacheux E., Goujon D. dir. *Réconcilier démocratie et économie*, Tours, Michel Houdiard éditeur, 2010. ;

A. Honneth., *La lutte pour la reconnaissance*, Editions du Cerf, Paris, 2000.

Jean Louis Laville (Coord.), *L'économie solidaire*, Paris, CNRS éditions, 2011.

Jean Lous Laville (dir.), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, nouvelle édition, Paris, Hachette, 2007.

Joanna Nowicki, *La cohabitation culturelle*, Paris, Cnrs éditions, 2010.

Nicolas Olivéri, *Cyberdépendances, une étude comparative France-Japon*, Paris, L'Harmattan.

Karl Polanyi, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

Dominique Wolton, *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997.

Dominique Wolton, « Un atout pour l'autre mondialisation », *Hermès*, N°40, 2004.

*Ce texte est un pré print*

*Pour citer la version définitive : Dacheux E., « Prendre en compte la pluralité de l'économie pour rendre compte de la diversité culturelle », RFSIC, N°2. <https://rfsic.revues.org/303>*